



Habilitation Risque Biologique des salariés des entreprises

extérieures en laboratoire de confinement

Durée conseillée :

1 jour

Tarif en inter-entreprise :

215 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1790 € HT/ jour / groupe

Référence : **AFP.44**

<https://www.cnfce.com/formation-habilitation-risque-biologique>

Formation habilitation risque biologique : Habilitation Risque Biologique des salariés des entreprises extérieures en laboratoire de confinement

Ce programme entre dans l'obligation qui est faite aux employeurs de former les salariés sur le risque biologique lorsque l'évaluation des risques fait état de leur exposition. Elle est parfaitement adaptée tant aux **risques de contamination** du salarié qu'au risque de contamination du produit biologique, pharmaceutique, cosmétique consécutif à la présence humaine. Cette **formation d'habilitation en risque biologique** ne nécessite aucune connaissance en biologie.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir le risque biologique, sensibiliser le personnel à l'application des consignes de sécurité
- Obtenir l'habilitation risque biologique
- Appréhender les [obligations en matière de risques biologiques](#)

Programme

Définition du risque biologique : En comprendre les causes et les effets

- Définition des agents biologiques susceptibles de créer des risques
 - Micro-organismes (bactérie, virus, champignon, ...)
 - Miro-organismes génétiquement modifiés
 - Cultures cellulaires
 - Endoparasites
 - Etc.
- Classification des agents biologiques selon la loi
- Déclinaison des risques et effets possibles sur la santé

Évaluation des risques professionnels liés aux produits biologiques

- Mieux comprendre les notions de danger et de risques
- Focus sur la notion de chaîne de transmission : de quoi parle-t-on ?
- Les conditions d'exposition aux agents biologiques

Reconnaissance du niveau de confinement (L2, L3, A2, A3, L4, A4)

- Définition du confinement : comprendre les risques liés aux différents niveaux
- Mesures techniques des locaux/équipements / comportement associés

Mise au point sur l'adaptation du comportement en zone de confinement

- Mise au point sur les procédures de travail et d'urgence
- Gestion du matériel nécessaire à l'intervention (entrée/sortie, où le poser, décontamination ?)
- Point sur les équipements de protection individuelle
- Gestion des déchets : comment organiser l'élimination des déchets organiques ?

Préparation d'une intervention en maîtrisant le risque biologique

- Plan de prévention : comment le décliner ? Quel méthodologie adopter ?
- Focus sur l'obligation réglementaire de former son personnel
- Certificat de décontamination

- Surveillance médicale et vaccinations spécifiques

Conclusion sur la biosécurité

Programme daté du 10/08/2022

Public & prérequis

Public cible

Personnel des entreprises extérieures intervenant dans des laboratoires de confinement de type L1, L2 (P2) et L3 (P3)

Pré-requis

Il est recommandé de maîtriser le français pour suivre la formation habilitation risque biologique

Méthodes pédagogiques

- Echanges interactifs
- QCM Habilitation risque biologique
- Cas pratiques

Évaluation des acquis en fin de formation

